

Signature d'un accord cadre tripartite

La Région Grand Est, l'ADEME et la CCI Grand Est accompagnent les entreprises vers la transition énergétique

Dans le cadre du programme Climaxion, la Région Grand Est et l'ADEME mettent en œuvre un ensemble d'actions sur l'économie circulaire, essentiellement tournées vers l'offre aux acteurs économiques : achats durables, écoconception, économie de la fonctionnalité, économie et gestion des ressources, écologie industrielle et territoriale et efficacité énergétique.

Afin d'intensifier l'engagement des entreprises dans ces domaines, un accord cadre a été signé ce mardi 19 juin 2018 par Messieurs Jean ROTTNER, Président de la Région Grand Est, Arnaud LEROY, Président de l'ADEME et Gilbert STIMPFLIN, Président de la CCI Grand Est.

Par cet accord cadre, la Région Grand Est, l'ADEME et la CCI conviennent de coopérer pour soutenir et conduire la mise en œuvre d'un programme d'actions permettant de mobiliser les entreprises et d'améliorer leur compétitivité en les impliquant dans la transition écologique et énergétique, le défi climatique et le déploiement de l'économie circulaire. L'utilisation efficace des ressources et la réduction des impacts environnementaux des entreprises de la région sont visées.

En effet, des ressources comme l'eau, l'énergie, les matériaux et certaines matières premières deviennent de plus en plus stratégiques pour les entreprises et peuvent freiner le développement de l'activité. Leur exploitation est aussi souvent génératrice d'impacts négatifs sur l'environnement.

D'ores et déjà, plusieurs dispositifs visant une utilisation plus efficace des ressources et la réduction des impacts environnementaux sont proposés aux acteurs économiques : accompagnement à l'éco-conception, développement de nouvelles filières de valorisation des déchets, incitation au choix de procédés plus propres et plus économes en énergie, diffusion des principes de prévention et de valorisation des déchets, sensibilisation à une consommation responsable. Ces orientations sont par ailleurs sources d'innovation et de gains économiques.

.../...



Contact presse : Terre d'info
Nathalie Chornowicz
03 88 13 25 04
nathalie@terredinfo.fr



La convention signée ce 19 juin prévoit de s'appuyer sur les ressources des CCI et leurs présences territoriales pour apporter à toutes les entreprises du Grand Est un accompagnement technique sur ces sujets de l'écoconception, de l'économie de la fonctionnalité, des achats durables et de l'écologie industrielle et territoriale.

Les questions de la transition énergétique et de la préservation des ressources concernent toutes les entreprises. Il s'agit, pour toutes, d'en faire une opportunité de développement et non plus une contrainte. C'est pour cela que **le partenariat avec tous les acteurs du monde économique devient essentiel** : CCI, articulation avec les politiques économiques et partenariat avec les développeurs économiques des agences territoriales de la Région Grand Est.



Contact presse : Terre d'info
Nathalie Chornowicz
03 88 13 25 04
nathalie@terredinfo.fr

